

Les trois vinaigres du docteur François Frier

par Georges Salamand

Médecin pour les uns, simple officier de santé selon d'autres, le docteur François FRIER n'occupe pas, dans notre mémoire, la place que ses mérites laissaient espérer. Pour le docteur Arthur BORDIER, très rigide historien de la médecine grenobloise, ceux-ci – en particulier ceux qui s'expriment dans l'ouvrage que FRIER consacre aux eaux thermales de la Motte – semblent sans valeur; quant à l'historien du mouvement ouvrier, Jean MAITRON, il n'est pas loin de considérer ce co-fondateur de la Mutuelle des gantiers de Grenoble, comme un charlatan, ou au mieux un guérisseur!

Et pourtant, le bon docteur avait su exprimer, dans ses ouvrages parus entre 1789 et 1818, quelques idées originales sur la conservation de la santé, l'extinction de la mendicité, l'usage du lait, celui du miel, et sur les maladies vénériennes, typhiques et scorbutiques, si fréquentes au début du XIX^e siècle, idées paraissant alors totalement farfelues à la caste médicale, comme celle consistant à privilégier, pour le médecin et le personnel hospitalier, la gaité et l'entrain, « premiers moyens qu'on puisse employer pour vaincre la douleur et calmer l'angoisse des malades »; bref,

pour redonner espoir, plutôt le gros nez rouge du clown que la triste trique du père Fouettard!

Médecin populaire, bon orateur, bien écouté par le bon peuple des ouvriers gantiers de sa ville natale, François FRIER se fera remarquer en 1803 en fondant, avec le marchand et ouvrier André CHEVALIER, la Société de prévoyance et de bienfaisance mutualiste des gantiers de Grenoble, dont il sera le médecin bénévole.

Ardent polygraphe médical et hygiéniste reconnu, François FRIER s'était également mis en évidence avec l'analyse, en messidor de l'an 7, de la terrible épidémie de typhus qui frappait Grenoble et sa région, épidémie qu'il attribue à trois causes: le vent du Sud à l'origine d'une pluie discontinuée; l'affluence des militaires porteurs de germes intra-muros et la rareté des fruits et légumes frais. Ses observations le conduiront à consacrer un ouvrage original aux maladies épidémiques se développant principalement dans les milieux confinés et malsains de la vieille ville, maux qu'il convient de combattre en prenant des bains de vapeur, en transpirant beaucoup, en buvant son vin... pur (!), mais surtout en utilisant largement le... vinaigre.

Du vinaigre partout!

Car, pour le médecin, seul le vinaigre permet de soigner (et d'approcher) les patients atteints de maladies putrides. Le vinaigre ordinaire, par exemple, lors de la peste, pour se laver la bouche, en respirer continuellement auprès du malade une éponge imbibée et porter sur son habit un surtout en toile cirée parfumé à la vapeur du vinaigre chaud.

Loin du malade, le médecin doit également se frotter matin et soir le corps de vinaigre camphré.

Écoutons maintenant les autres conseils vinaigrés de M. FRIER: « Le matin, avant de sortir de chez moi, je fumais une demi-pipe de tabac dans lequel je répandais quelques gouttes de vinaigre dit des quatre voleurs (*), j'en faisais tout autant dans ma tabatière;



Le marchand de vinaigre.

je m'en lavais la bouche, la face et les mains, j'en faisais recevoir la vapeur aux habits que je devais porter... J'avais une éponge imbibée du même vinaigre, renfermée dans une petite boîte et lorsque j'avais des craintes de l'infection, je la tenais devant ma bouche et mon nez d'une main, tandis que, de l'autre, je touchais le poulx et autres parties du corps du malade. Je faisais mon ordonnance dans une autre chambre dont les fenêtres étaient ouvertes... L'ordonnance comportait des fumigations ou évaporations faites avec du vinaigre radical, du vinaigre des quatre voleurs, du vinaigre thériaque ou du vinaigre rouge pur. Avec un linge imbibé, je faisais appliquer ces vinaigres sur le bas-ventre et la poitrine du malade. J'ordonnais d'avalier, dans la matinée, soit du vinaigre des quatre voleurs, soit du vinaigre thériaque, à raison d'un demi-gros à trois gros (!) comme anti-pestilentiel, mais aussi comme cordial, tonique, sudorifique, vermifuge, etc. ». Le vinaigre est aussi nécessaire aux confesseurs, aux notaires, et tous ceux qui doivent parler de près aux moribonds. Et pour la salade, cher docteur, vous conseillez quoi?

(*) Vinaigre aromatisé aux plantes inventé par les détrousseurs de cadavres en 1630.



Le médecin, par Daumier.

LES AFFICHES DE GRENOBLE ET DU DAUPHINÉ